

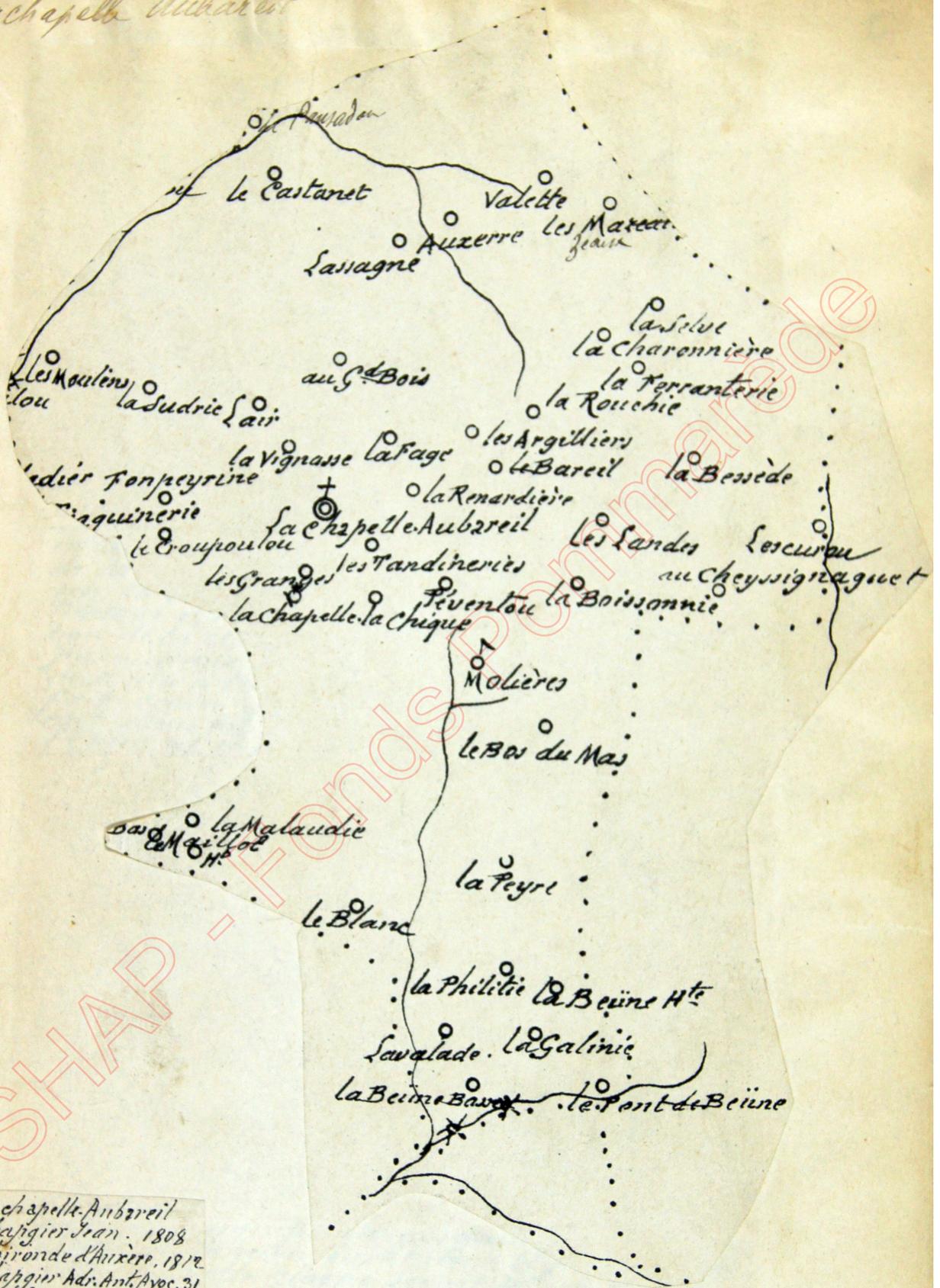
Chanoine Brugière

# La Chapelle Aubareil



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

La Chapelle Aubareil



La Chapelle Aubareil  
 Chappier Jean . 1808  
 D'hironde d'Auxerre . 1812  
 Chappier Adr. Ant. Avoc. 31  
 de Lasserre . . . 1844  
 Chappier . . . 1849  
 de Lasserre . 1853  
 Laval . . . 1877  
 Forcétiézien . 1882

le Bourg, 13 M.	le Croupoulou, 2/20s. 2	M <sup>in</sup> de Madame, 2/20.
l'Air, 3/4 NO.	5. la Fage, 1 N.	2 M <sup>in</sup> de Neuchalou, 6 SE
Les Argilliers, 1/2 NE.	2 la Ferranterie, 4s.	1 le Pausadour, 4.
Auxerre, 3/4 N.	1. la Finetterie, 4s.	1 Perillac, 4s.
Aubareil, 1/2 NE.	1. Fonpreyrine, 2 <sup>no</sup> .	5 la Peyre, 3/2 SE, 15.
la Beïne H <sup>ie</sup> 4/2 SE.	4. la Fontaine, 1/2	1 le Pech. (de Goung.)
la Beïne B <sup>se</sup> 5 SE.	10. la Forêt, 1.	3 la Philitie, 4 SE.
la Besside, 3 EN.	Forgeras, 3.	2 Péventou, 1/2 ES, 2
la Boissière, 2/2 SO.	2. la Galerie, 1/2 SE.	3 Pont de Beïne 5/2 SE, 4.
le Blanc, 4 SE.	3. les Granges, 1/2 S.	4 Poradou, 3/4
aug <sup>de</sup> Bois (Bois d'Alba) 1/2 NO.	lajal, 2 SO.	3 la Renarderie, 1 E, 2
le Bos du Mas, 3 ES.	les Landes, 2/2 E.	7 la Roussie, 2 NE, 7
la Bouyssourrie, 2 E.	1. lescourou, 3 E.	2 la Saïgne, 3 N, 14.
Brugue, 2.	1. linars, 3 SO.	5 la Selve, 3/4 NE, 5
le Castanet, 3 N.	8. Maïllo (H. B <sup>s</sup> ) 4s.	.. la Sudrie, 2/2 ON.
la Chapelle, 3/4 SO.	La Malaudie, 4s.	.. les Tandineries, 1/2 E, 5
Cheychnaguët, 4 E, 3.	les Maxeaux, 4 NE.	3 lavalade, 5 SE.
la Chique, 1/2 SE.	1 les Meutis, 2 <sup>no</sup> .	.. Valadier, 2 <sup>no</sup> .
la Charbonnière, 3 NE.	M <sup>on</sup> Neuve, 1/2	1 Valat, 2.
Grand Clos, 1/2	3. Molières, 2 ES.	4 Valette, 4 NE.
Combre de l'Abyne, 3/4.	1. M <sup>in</sup> de Beïne, 6 SE.	4 la Vignasse, 1/2 ON.

La Chapelle- Aubareil, 900 habitants dont 35 feux au bourg; 370 pâques dont 110 hommes; 2,029 hectares; à 14 K de Montignac; 20 K de Sarlat; 60 K de Périgueux; 134<sup>m</sup> 290<sup>m</sup> altitude. Revenu de la Commune en 1884: 35,92 X 31. Revenu de la fabrique en 1881: 250<sup>fr</sup>.

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse ferrugineuse. Cette commune est arrosée par plusieurs ruis- seaux: la Beïne au sud-est; le Castanet ou Tu- ranson au nord-ouest, et la Blidoire ou Boul- doyre au sud-ouest. Elle est située sur un co- teau; le terrain est très léger, sablonneux au midi et calcaire au nord. — On signale dans cette commune une Pierre-Levade sur les limites de la commune du côté de la Forge- d'Ans. (Bull. archéol. t. IV, p. 98. Au lieu de la Forge- d'Ans il faudrait mettre, sans doute, la Forge de Eyxies.) — Autre pierre, qui passe pour crui- dille près du Moulin de Madame du côté de Valojoux. — D'après la tradition populaire

une pierre (borne) faisait la division entre la seigneurie de la Chapelle-Aubareil et celle d'Hautefort.

Stations, et gisements préhistoriques à Pouxadou, Saire, Boissière, Molier, Maillol, Bevine haute et basse (Bull. arch. t. V. p. 384 et suiv. et t. VII p. 198). - Il y a deux grottes dont l'une tapissée de stalactites et très profonde. Selon le dire des habitants elle irait jusqu'à Montignac. Un homme y étant entré sans lumière n'en put sortir qu'après sept heures dont les dernières passées on le comprend, dans de cruelles angoisses; l'entrée de cette grotte est près de Pouxadou. - L'autre grotte moins importante est celle de La Saigne.

Origines. « Eccl. dal Bareilh » (P. XIII. 2); « Capella d'Albareilh » (P. avant 1317); « Eccl. de Albareilho, ad coll. episcopi » (P. 1556); « M. le curé de la Chapelle Aubareil » (P. 1781); « Albareilh seu la Sandas » 1406 (Sup. 34) Titulaire et Patron. St Blaise 3 février (Inscription de la cloche à la date de 1627; registres paroisiaux de 1818 et 1819). « La fête gourmande » a lieu à la Saint-Soup (22 mai) ce qui a fait croire qu'il était le patron. Il ne paraît dans tous les cas que patron secondaire. L'église est en partie ancienne mais sans intérêt archéologique. On dit qu'elle a été brûlée dans les guerres de religion.

5 croisées: Vitraux du Christ, de St Pierre, de St Blaise. - Tableaux: le Christ en croix, le Sacré-Cœur de Jésus; le Sacré-Cœur de Marie; Chemin de la Croix. - Statues: la Vierge, St Joseph, l'Ange-gardien. - 1 porte: Une petite chapelle à la Vierge.

Sacristie au nord avec porte.

Cloche de 400 liv. (Inscription)

(1627) 185 MA. S BLASII ORA PRO NOBIS CLOCHE FAICTE POUR LES HABITANTS DE LA PAROISSE DE LA CHAPELLE ALBAREILH. P. VESIAC SINDIC. M. I. SERRE (Lasserre).

(Bas-reliefs: Une croix à double croisillon et perron à trois lignes ou marches; au-dessus: à gauche un chevalier ayant une croix sur la poitrine; à droite un moine tenant un livre. Au bas de la cloche une croix dont le pied est aussi formé de 3 lignes, mais dont la traverse n'a qu'un simple croisillon  $\frac{1}{2}$ ). (mettre traverse au lieu de croisillon qui signifierait sans doute petite croix) D'après M. l'ancien instituteur le parrain propriétaire de cette cloche serait M. de Vins propriétaire au manège ambassadeur; et la marraine Madame de la Nouaille. Cimetière à 100 mètres. Presbytère à 15 m; 4 pièces; jardin de 8 ares.

L'ancien presbytère de St. Amand, celui de la chapelle Aubareil etc furent vendus nationalement le 12 thermidor an V. Jean Faure de Montignac devint adjudicataire du tout pour 2.636<sup>fr</sup> (Archiv. de la Dord. 279 N° 402 et 2.550 N° 361) - (Archiv. de la Dord. Série 0) Sachapolle. Aubareil. L'ordonnance royale du 20<sup>bre</sup> 1828 autorise l'acquisition... pour 2.400<sup>fr</sup> d'un presbytère appartenant à la dame Thomas. Acte du 24 janvier 1829 devant Michelot notaire portant consommation de l'acquisition ci-dessus.

2 écoles; 37 garçons; 10 filles. - 1 jour; 4 cabarets ou auberges. Le dimanche. Abus: fréquentation du marché de Montignac. Près du bourg il existait un vieux château dont il ne reste qu'une vieille tour; on dit qu'on y battait monnaie. Il a appartenu à MM. de Monmège et de Molières. La Chapelle-Aubareil était un ancien repaire noble ayant haute justice sur la paroisse 1760 (Ann. de Guy). Il existe dans cette commune deux hameaux dont l'un se nomme la Chapelle et l'autre le Boreil.

Molières, ancien fief (Manus de Moleyras 1408 (Assises d'Excideuil, fesp. 37) Vers l'extrémité-sud-est de cette commune existerait-il un lieu appelé le Pech ou M<sup>re</sup> de Gourges place une ancienne Chapelle? ce doit être le Pech de St. Génies HB)

Lieu dit Saint-Dramont (Diét. de Gourges) lieux dits: le Blanc; Combes de l'Abime (trou); la Ferrauterie; la Finetterie; la Maloudie; la Valade etc.

Cure de la Chapelle-Aubareil.

J. Casserre vic. 1601.30. Fr. Tiburce. Rec. v. 1759. Gayral. 1853. 64.  
Pierre Sagibier. 1615. Sorrieux. v. 1760. Benoit. 1865. 69.  
P. Meirat. vic. 1630. Sinard. v. 1760. Benoit. 1865. 69.  
Plumauxelle. c. 1634. Maturie. v. 1761. Malry. 1869. 74.  
Guays de Sachapelle. 1660. Delpy. c. 1771. 91. Rousseau. 1874.  
Mazaudon. c. 1670. 177. Jean Changier. 1803. 33. Margerie. 1878.  
Fr. Pacôme Recoll. v. 1753. Gayral. 1833. 39. La combe. 1880.  
Fr. Celestin Rec. v. 1754. Planguet. 1839. 42. Barascud. 1885.  
Fr. Bruno Rec. v. 1759. Joullie. 1844. 49. Cramier. 1889.  
Fr. Noël. Recoll. v. 1759. Majourel. 1849. 52. Martin Pujalon. 1748.  
- (Le Tribunal Criminel et révolutionnaire etc. t. 2 p. 313 et suiv.) M<sup>re</sup> Delpy, natif du château du Turgou, commune de Salignac.

La séance du 20 avril 1793 (vieux style) on donne lecture d'une pétition des citoyens Delpi cure non assermenté (voy. plus loin) de la Chapelle au bareil tendant vu son grand âge, et ses infirmités, à être autorisé à faire des remèdes chez lui. Le conseil déclare n'y avoir lieu à délibérer sur la pétition du dit Delpy, et comme

il paroit que la municipalité de la chapelle  
au bareil a permis que le dit Delpy resta  
sur son territoire, quoiqu'ils dût se rendre  
en conformité de la loi à la maison com-  
mune, arrete que le maire, et le procureur  
de la commune seront mandés à la barre,  
pour rendre comptes de leur conduite à cet  
égard, et expliquer les motifs qui les ont por-  
tés à conserver le dit cure.

Le procureur general s'indit demeurera chargé  
de l'exécution du present arrete.

Mournaud, P<sup>e</sup> - Saroche s<sup>r</sup> Cal  
« Interrogatoire du cure Delpy le thermidor an 2 (4 août 1794). »  
» Je prevenu a dit: Je m'appelle Antoine Delpy;

je suis age de 74 ans, je suis pretre, j'étois ci-  
devant cure de la chapelle d'aubareil, district  
de Montignac. je demourois chez la veuve Du-  
claud de la commune de Périgueux depuis  
le 16. decembre dernier. j'ai prêté le serment  
prescrit par la constitution civile du clergé...  
je ne me rappelle point de lepoque a laquelle  
je l'ai retracté, ayant presque entièrement per-  
du la mémoire a raison de mon age et de mes  
infirmités; je me rappelle, neanmoins, que je  
croyois avoir prêté ce serment avec restric-  
tion et qu'ayant été instruit par le secretaire  
du district de Montignac que le procès  
verbal de la municipalité portoit que  
mon serment étoit pur et simple, je dé-  
clarai alors que je le retractois et cette re-  
tractation fut notifiée tant au district  
qu'à la municipalité de la chapelle.

R. - Pourquoi ne test tu pas rendu au chef  
lieu du département pour être renfermé  
dans la maison commune destinee a la  
reclusion des ecclésiastiques insermentés,  
en exécution des lois des 26. aout 1792. 23  
avril 1793, et 30 vendemiaire.

R. - Je me suis rendu au chef lieu du dé-  
partement dans le mois d'avril 1793 sur  
l'ordre qui m'en fut donné par le pro-  
cureur s'indit du district de Montignac  
en arrivant ici on me dit qu'on ne pouvoit  
me donner dans la maison commune, qu'un  
appartement si étroit, qu'il faisoit monter  
les marches pour y arriver, comme j'étois alors  
presqu'entièrement privé de la vue et que je  
n'aurois pu manger de me casser le col en  
montant ou en descendant un si grand nom-  
bre de marches, je presentai une petition a  
l'administration du département qui me per-  
mit de rester dans la maison ou je me trou-  
vois; je restois en consequence, chez la veuve  
Duclaud, dans cette commune, jusqu'au 10  
aout d'après, a cette époque quelques ad-  
ministrateurs m'ayant dit que je pouvois

me retirai jusqu'à nouvel ordre chez mes pa-  
rens, je retournoi chez mon neveu dans la com-  
mune de St Amand de Coly ou j'ai resté jus-  
qu'au mois de decembre dernier, que les ad-  
ministrateurs du district de Montignac, ayant  
dit à mon neveu, que je devois revenir au  
chef lieu du departement, je revins, en effet,  
à Perigueux, je demuroi cinq jours à  
l'auberge du nomme Seonard, dans le faux-  
bourg tourne-piche, au bout de cinq jours,  
la veuve Duclaud chez qui j'avois esté la  
premiere fois, vint me dire qu'il falloit que  
je retournasse demeurer chez elle et j'y ai  
toujours resté depuis je presume que cette  
veuve avoit reçu quelque lettre de mon ne-  
veu, qui lui avoit donné cette commission  
et j'observe que j'étois forcée de me laisser  
conduire par les autres ne pouvant le faire  
par moi même, attendu que je suis aveugle,  
et d'ailleurs, no degre et infirme. . . . .  
Judgment du Tribunal Criminel du 17 thermidor an 2 (4  
août 1794) - Au nom de la republique fran-  
coise, vu la declaration du tribunal portant  
qu'il est constant qu'Antoine Delpy, age de  
74 ans, pretre et ci devant cure de la Cha-  
pelle d'Aubareil, district de Montignac, de-  
murant à Perigueux chez la veuve Duclaud;  
et françois d'artensec, age de 60 ans, ci de-  
vant noble, pretre et ci devant cure de St  
Saverin d'Estissac, sans domicile sont convain-  
cus d'avoir été sujets à la reclusion, et de ne  
s'être pas présentés à l'administration du de-  
partement dans les delais prescrits par les lois  
des 30 vendémiaire et 22. floreal, pour être  
déportés ou reclus. Le tribunal Criminel,  
après avoir entendu l'accusateur public, or-  
donne que les dits Antoine Delpy et François  
d'artensec, seront livrés à l'exécuteur des juge-  
ments criminels et mis à mort dans les vingt  
quatre heures . . . M. d'Alby, p.<sup>r</sup>; Du terme juge;  
Fourteiron, id; Sudret id; Debrégeas, acc. pub.;  
Safrière greffier. (Les pretres Delpy et d'Artensec  
furent exécutés à Perigueux le 17 thermidor an 2  
(4 août 1794), à une heure du soir.) (Ibid. p. 318).

Extrait des registres paroissiaux)

Baptême d'Aymard d'yrande fils lég. d'Antou-  
ny d'yrande et de Catherine de Boussier. 1616.

Bapt. de Thony Delbeilh. 1612.

Bapt. de Pierre Changier fils lég. de Denis Changier  
dit Jagij et de Thonie Deleon. 1615. 5 1635.

Bapt. de Jeanne du Bernard fille nat. et lég.  
de M<sup>r</sup> Raymond d'abernard lieutenant en la ju-  
risdiction de St Genies et de Catherine des (?posvez)

Bapt. de Louise Saverre fille n. et l. de Bernard Sa-  
verre et de Bernarde Valade. Parrain M<sup>r</sup> Pierre Saverre  
écuyer lieutenant dans le régiment infanterie; mar-

reine Louise de la roque(?) Chaunac et dame de  
Sasserre. 1727.  
Mariage de Pierre Delair du village de Sair et  
de Jeanne Pouxargue, du village de Sapeyre. 1718;  
- Baptême fait à la maison à cause de né-  
cessité par Mr Veysière, chirurgien de la ville  
de Montignac... de François de Sasserre fils  
n. et l. de Mr Henri de Sasserre seigneur de la  
présente paroisse, et de Madame Louise Estie-  
nette des clofers de la rode de Chaunac. Ses  
cérémonies luy ont été supplées; parrain  
Mr François de la Serre lieutenant au ré-  
giment de Berri infanterie, marraine de-  
moiselle Marguerite de la Serre de la faye  
deux habitants de la présente paroisse. 1747.  
- Mariage de Robert Pages clerc, du village de  
Ruey paroisse de Tursac et Marie Delair fille  
n. et l. de François Delair et de Marguerite  
Gourssac du village de Ser présente paroisse,  
1747. - Bapt. de demoiselle Marie de  
la Serre fille n. et l. de noble Henri de la Ser-  
re, seigneur de la présente paroisse et de  
dame Louise Estienne des clofers de la Rode  
de Chaunac du château de Maulièros pré-  
sente paroisse. 1747. Martin Puyalon curé.  
- Bapt. de Pierre Dyrande fils n. et l. de Me-  
Jean Dyrande, procureur d'office de la ju-  
ridiction de St Génies et demoiselle Marie de  
Bales... habitants du village d'Auxerre pré-  
sente paroisse. Parrain Pierre Dyrande  
marraine demoiselle dame d'Abbat habi-  
tante du lieu de la Balenie paroisse de Sar-  
lat, laquelle a signé et non ledit Pierre Dyran-  
de pour ne scavoir. 1674.  
- Mariage de Anthoine Laborde s. de Sattang  
du village de Mons paroisse d'Archignac et de Mar-  
guerite Dyrande demoiselle du lieu d'Auxerre,  
présente paroisse. 1698.  
Bapt. de Bernard Dyrande fils n. et l. de Jean-Ba-  
ptiste Dyrande sieur d'Auxerre et de demoiselle  
Françoise de Sambertarie du lieu d'Auxerre pré-  
sente paroisse. Parrain Bernard Dabsat, seigneur  
de Falqueygra, d'ud. Falqueygra paroisse de St  
Chamassi, marraine Angelique de Money dame  
de Sambertarie du château de Money paroisse  
de St Pierre de Montignac. 1746.  
- Mariage de Louis Rouchette avec Françoise de  
Coly fille lég. de Pierre de Coly et de Louise Sa-  
serrer de la Beunne. 1757.  
8. Dans la Chapelle de Motière présente paroisse  
mariage de Mr maître Antoine Teysieu, avocat  
au Parlement fils n. et l. de maître Jean Teysieu  
notaire royal et de demoiselle Anne Dujeant  
conjoints du lieu de la Benerie près de St Génies,  
et à demoiselle Jeanne de La Serre fille n. et l.  
à messire noble Henry de la Serre, equier et  
seigneur de la Chapelle Albareil, et de noble

4  
dame Louise estienne Gabrielle de Chaunac  
de la Roche concoints du lieu de Molieres presen-  
te paroisse. 1758.

Bapt. d'Anne Delteil fille bessonme et leg.  
de Jean Delteil et de Jeanne Saporte. Parr.  
Pierre Lachambaudie; marr. Anne Saporte.  
cure' J. D. Chaggier. 2 octobre 1818.

Bapt. à l'église de St Blaise de la Chapelle  
Albareil Françoise Gualiard illegit. 1818.  
Naissance, et baptême le lendemain à l'égli-  
se paroissiale de St Blaise La Chapelle, de  
Jean Thomas fils n. et l. de Jean Thomas  
et de Marie Delbos. 31 xbre 1818.

Baptême à l'église de St Blaise paroisse  
de La Chapelle, de Jean Dausserre ironde  
28 février 1819.

Bapt. de François Sasserre fils leg. de M. Jean  
Sasserre lieutenant de la juridiction de St  
Genies et de... de Gregis concoints habi-  
tants du village des Landes pnté paroisse.  
Parrain François Gregis s. des... habi-  
tant de la ville de Domme, et marraine da-  
melle Marguerite... grac, habitante du vil-  
lage de Sanglade paroisse de Prouissan  
(le parrain et la marraine ont tenu par pro-  
cureurs. 1678 (l'acte est en partie déchiré) -

- Familles notables: de la Serre (ancienne  
et subsiste encore); Salviat; Force; Burg;  
Perrier; d'Abzac.

Propriétaires notables non résidants: Chaggier,  
Montaxel, Argueyrolles, Dausser, Gayral. -

(Archiv. de la Dordogne) Extrait de quel-  
ques registres paroissiaux.

1681. Bapt. 27 mars. Marguerite Chaudru  
fille n. et l. de M<sup>e</sup> Bernard Chaudru notroy.  
et de Guillemete de Cossac. Defetre recteur des.

1681. à M<sup>re</sup> Jean Chaudru Reynal procureur en  
la pnté juridiction, et clamoiselle Jeanne  
de Patuel du pnt lieu ayant publié les an-  
nonces selon le St Concile de Trente et reçu  
l'attestation de Monsieur le cure' de St Crepin  
dattée du dix huitiesme aoust signée  
Escarolle cure' de St Crepin on reçu la bé-  
nediction nuptiale le dix huitiesme aoust  
en presence de plusieurs de leur parents et des  
soubssignes. Jaillard, J. Chaudru Reynal,

Chaudru Seitour Dumas, Bouquet pnt  
de fetre recteur de Salaignac. )

- 1681. Mariage de Jean Chaggier, bourgeois de  
de La Chapelle Albareil et clamoiselle Gillette de  
Gaillard, du present lieu. 26 avril.

- Bapt. de Gratien Ronche fils leg. de Jacques  
Ronche nre Chirurgien et de clamoiselle  
Jeanne de Cugi. Parrain noble Gratien  
d'abjac de la pnté de St Quentin, marraine  
noble dame Marie de Rouffilliac femme de  
de noble Armand de Gombault de St Genies. 1681.